

LA QUESTION DES NOIRS AUX ÉTATS-UNIS

Cette question, qui agite profondément, aujourd'hui, la société américaine, est, dans son expression la plus concrète, la suivante :

Doit-on ou ne doit-on pas accorder aux sept millions d'individus de couleur qui forment un neuvième de la population totale des États du Sud de l'Union les mêmes droits civils et politiques dont ils jouiraient incontestablement s'ils étaient de race caucasique ?

Le « Negro Problem » ne date pas d'hier. Il n'est pas né des circonstances particulières créées par le résultat de la guerre de Sécession. Il s'est posé de lui-même du jour où l'on a commencé à introduire des esclaves aux États-Unis, et la forme sous laquelle nous venons de le formuler n'est que sa transformation la plus moderne. L'esclavage fut sa première phase, la rébellion, la période de « reconstruction » du Sud furent, comme le fait justement remarquer M. Albion W. Tourgee¹, de simples incidents de cette grave question sociale — ou plutôt les agents qui la modifièrent et lui donnèrent son aspect actuel.

Avant toutes choses il faut remarquer qu'il ne s'agit pas d'accorder aux nègres de nouveaux privilèges, mais bien de les mettre à même d'exercer en paix et dans toute leur plénitude les *droits* que la loi leur garantit et qui, en pratique, leur sont déniés. C'est que nulle part, au Nord comme au Sud, la défaveur qui s'attache à la « couleur » n'est restreinte aux rapports de la vie domestique : partout, plus ou moins, elle s'étend, dans l'esprit d'un certain nombre de gens, aux manifestations de la vie politique.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LA POPULATION NÈGRE AUX ÉTATS-UNIS.

— Les noirs forment le tiers de la population de la région située au-dessous du Potomac et de l'Ohio, et s'étendant à l'ouest jusqu'à l'État de Kansas. Les trois quarts du nombre total des nègres de l'Union sont dans les huit États suivants : *Virginie, Caroline du*

¹ Voir G.-W. Cable : « The Negro Problem ». *The Forum*, vol. VII.

Nord, Floride, Géorgie, Alabama, Caroline du Sud, Louisiane et Mississipi. — Dans les trois derniers, la race noire excède la blanche d'environ un cinquième; en Alabama et en Géorgie elle formera bientôt la majorité si elle ne l'atteint pas déjà; et le même résultat est à prévoir dans les trois autres États dans un avenir rapproché, sans doute avant 1900¹.

Quid de la prédominance numérique du nègre dans le Sud? — Il n'est pas probable que l'émigration des noirs vers le Nord et l'immigration des blancs du Nord dans les États du Sud soient jamais des facteurs assez puissants pour modifier à eux seuls cet ordre de choses. D'une part la population de couleur ne voit aucun avantage dans un déplacement, par la raison que nulle part, excepté dans le Sud, ses méthodes de travail — qui sont le fruit de longues années d'esclavage — ne peuvent entrer en lutte avec l'initiative, la vigueur, l'énergie d'une race qui a toujours été libre; et aussi parce que les procédés surannés de culture auxquels elle est habituée ne sauraient soutenir un instant la concurrence des machines agricoles de toutes sortes employées dans le Nord et dans l'Ouest.

Aussi ne trouve-t-on guère, aujourd'hui comme il y a quinze ou vingt ans, au nord de la ligne Potomac-Ohio, qu'environ 15 0/0 de nègres d'origine méridionale.

D'autre part les « notherners » ne sont pas, au sud de cette même ligne, en état de lutter contre la main-d'œuvre de couleur. Le nègre dans le Sud — comme le Chinois dans l'Ouest² — travaille plus longtemps que le blanc pour un salaire inférieur, attend sa paye avec plus de patience, vit à meilleur compte et a moins de besoins.

En 1880 on comptait, dans les huit États en question, 30.000 blancs (nés dans le Nord) de moins qu'en 1860 — ou 3000 de moins qu'en 1870.

Il faut donc se résigner à la prédominance numérique du nègre dans le Sud.

SITUATION POLITIQUE DES NÈGRES DANS LES ÉTATS DU SUD. — Les constatations qui précèdent nous font pénétrer au cœur même du « Negro Problem ». On est naturellement amené à se demander

¹ Depuis 1790 l'accroissement des noirs dans les huit États susmentionnés a été de 564 0/0, celui des blancs de 343 0/0 seulement. — M. A.-W. Tourgee : *The Forum*, vol. VII.

² Voir le *Journal des Économistes* d'août 1893 : *La colonisation chinoise aux États-Unis*.

quel serait l'effet, au point de vue politique, de la suprématie des noirs dans le Sud.

Les adversaires des noirs répondent sans hésiter : ce serait la ruine du Sud et un désastre pour l'Union tout entière.

Effets de la prépondérance politique des noirs en 1868-1876. — Ils citent à l'appui de leurs dires les faits qui se sont passés de 1868 à 1876 dans la Caroline du Sud, et que nous allons essayer d'exposer aussi brièvement que possible. Il est à remarquer tout d'abord que bien que ce fût seulement en 1870 qu'un amendement de la Constitution donna la « franchise électorale » aux gens de couleur, ces derniers s'arrogeaient le droit de voter, dans la Caroline du Sud, dès 1867.

En 1867 on était au beau milieu de ce qu'on appelle la « période de reconstruction » des ex-États confédérés; les autorités régulières de ces États, dont tous les services étaient désorganisés, furent remplacées temporairement par une sorte de gouvernement militaire relevant directement du cabinet de Washington. En exécution des *Reconstruction Acts*, le général qui avait le commandement supérieur du district dont la Caroline du Sud faisait partie ordonna un recensement des électeurs — ou supposés tels — et l'élection d'une Convention destinée à jeter les bases d'une nouvelle Constitution pour la « South Carolina ». A la faveur des circonstances — disons le mot — du *gâchis* général, 63.876 noirs prirent part aux opérations électorales et finalement la Convention se trouva composée de 63 nègres et 34 blancs seulement.

La Constitution élaborée par cette assemblée fut ratifiée en avril 1868 par une assemblée générale de 70.700 gens de couleur. La Caroline du Sud était, dès lors, au pouvoir des noirs, ceux-ci ayant naturellement la majorité dans les deux Chambres et occupant 85 des 157 « offices » de l'État¹.

La portion intelligente et honnête de la population blanche s'était dédaigneusement tenue à l'écart durant les élections et les quelques membres du gouvernement qui appartenaient à la race caucasique furent mis à l'index : il est vrai que ce n'étaient pour la plupart que des ambitieux de la plus basse catégorie².

Les résultats d'un tel ordre de choses ne se firent pas longtemps

¹ M. Wade Hampton. *The Forum*, vol. V.

² On les distingua sous l'appellation énergique de « Carpet-baggers » qui leur est restée.

attendre ¹. Les fonds publics furent mis au pillage sans la moindre vergogne. Quelques chiffres permettront d'en juger : les dépenses de papeterie d'un des services publics montèrent subitement de 400 dollars (2,060 fr.) à 16.000 dollars (82.400 fr.); le gouverneur, notoirement sans aucune fortune, trouva le moyen de solder pour 30.000 dollars de notes personnelles, bien que ses émoluments ne fussent que de 3.500 dollars; les frais d'impression du Sénat s'élevèrent de 1868 à 1876 à 1.326.589 dollars au lieu de 450.000 dollars dépensés précédemment pour le même laps de temps.

Le « Joint Investigating Committee », que l'on fut, sous la pression de l'opinion publique, obligé d'envoyer sur les lieux en 1877 pour examiner la situation, découvrit des choses étonnantes. Pour ne citer que le Sénat, ses dépenses diverses dans une seule session étaient montées à 350.000 dollars dont 125.000 dollars consacrés à des achats de cigares et de rafraichissements; il fut établi que, le 4 mars 1872, un entrepreneur avait livré au Sénat pour 1.631 dollars de vins fins, et, le 7 du même mois, une commande analogue montant à 1.852 dollars ⁷⁵. Parmi les dépenses diverses on releva des couvertures de laine, des montres, des bracelets avec diamants, des chemises, des parasols, des revolvers de poche, des rubans de toute espèce, des capuchons pour dames, et des chignons!

Il fut démontré enfin que quinze sénateurs et sept députés avaient reçu des « pots de vin » variant de cinquante à cinq mille dollars.

Conclusion tirée de ces faits par les adversaires des noirs. — Ces faits, profondément regrettables, fournirent aux « southerners » des arguments qui leur parurent sans réplique; sous le prétexte d'empêcher par tous les moyens le retour de pareils scandales ils adoptèrent, en dépit des termes formels de la loi, une tactique qui a pour but de contrebalancer la suprématie numérique des noirs partout où celle-ci existe déjà, ou est à craindre pour l'avenir. Cette tactique, disons-le tout de suite, consiste à altérer le résultat des votes aux élections générales ou locales — et même parfois à supprimer tout ou partie des bulletins déposés dans l'urne par les gens de couleur.

Les *leaders* du Sud repoussent, il est vrai, cette assertion ². Mais

¹ Un étranger qui visita vers cette époque la Chambre des représentants de cet État écrit : « Les sièges sont en général occupés par des gens de couleur d'une catégorie qu'on s'étonne de rencontrer en dehors du Congo et que leur costume, leur visage, leur attitude semblent désigner pour faire l'ornement du pont d'un navire de pirates... » M. Wade Hampton, *loc. cit.*

² Voir, notamment, l'article publié dans *The Forum*, vol. IV, par le sénateur A.-H. Colquitt.

leurs contradictions — voire même les demi-aveux de certains personnages bien informés — jettent un jour suffisant sur la question pour qu'aucun doute ne soit aujourd'hui possible. Le raisonnement par lequel les adversaires des noirs expliquent l'étonnante disproportion, dans les États du Sud, entre le nombre de votes *démocrates* et celui des votes *républicains* est complexe, mais peu satisfaisant ¹.

Comment les southerners expliquent la majorité énorme de démocrates dans le Sud. — Ils allèguent que l'appui donné par les républicains aux revendications des noirs est suffisant pour produire ce que l'on appelle, en langage électoral, le *solid-south*, c'est-à-dire pour faire voter par principe et « comme un seul homme » tout le Sud intelligent contre les doctrines républicaines. Les tendances des gens de couleur ont été rendues manifestes non seulement par les faits qui se sont passés dans la *South-Carolina*, mais plus récemment encore dans une convention organisée en 1881 en Géorgie, où le vœu de donner les deux tiers des emplois publics aux nègres fut nettement formulé. Les blancs du Sud n'ont-ils pas raison de s'alarmer en présence de théories comme celles de Wendell-Phillips et autres écrivains, conférenciers ou prédicateurs négrophiles qui excitent sans relâche l'opinion publique contre les anciens possesseurs d'esclaves et leurs familles ² ?

Enfin — ajoutent les *southerners* — les noirs qui forment l'appoint du parti républicain dans le Sud se désintéressent des élections et ne viennent même pas voter.

Le vote des noirs est-il réellement falsifié dans le Sud ? — Comme nous l'avons dit plus haut, ces explications ne sont pas satisfaisantes. Il a été prouvé, à la suite de dénonciations et d'enquêtes nombreuses, que le vote des nègres a été et est actuellement altéré dans les États du Sud. Le procédé employé tout d'abord, et qui con-

¹ Les *Démocrates*, on le sait, sont libre-échangistes; les *Républicains*, protectionnistes. Dans le Sud, les idées de protection et d'abolitionnisme sont personnifiées dans le sentiment républicain; le blanc est, on pourrait presque dire *ex-colore*, démocrate; son ancien esclave, *ex-colore* aussi, appartient au parti opposé.

² « La terre de l'esclavagiste aurait dû être confisquée » — dit Wendell Phillips — « elle aurait dû être divisée entre les nègres, à raison de quarante acres par famille. Les États du Sud auraient dû être organisés et administrés comme *Territoires* jusqu'à ce qu'un changement dans les sentiments des blancs et l'immigration de gens du Nord aient pu rendre ces États dignes d'avoir des gouvernements réguliers. »

sistait à introduire dans les urnes un nombre de bulletins fictifs suffisants pour contrebalancer l'influence des noirs républicains, fut abandonné récemment pour un expédient moins dangereux et tout aussi efficace : la rédaction des bulletins, leur dépôt dans les urnes ont été entourés de formalités extrêmement compliquées, et dont l'omission, presque inévitable pour un individu peu lettré, est une cause de nullité ; au jour des élections, les commissaires ou scrutateurs ont soin de faire donner par des agents spéciaux les instructions nécessaires à ceux de leurs amis qui pourraient commettre des erreurs... et laissent les autres « s'enfermer »¹. M. James Bryce, dans la *North American Review*², cite sur ce point le témoignage d'un planteur qui occupe une position importante dans le Sud et qui, au cours d'une conversation particulière, s'exprimait ainsi : « Ne vous méprenez pas sur notre position. Nous connaissons le nègre et nous l'aimons. Nous le traitons bien et sommes résolus à persévérer dans cette voie. Mais nous dirigeons son vote et nous devons le diriger. » (We vote him and we must vote him.)

Pourquoi les southerners ne peuvent pas employer les procédés légaux pour écarter les noirs des urnes électorales. — La vérité est que les « southerners » redoutent l'influence d'une majorité électorale de gens de couleur ; ils auraient, il est vrai, un moyen légal efficace d'écarter le danger : ce serait de rétablir dans les Constitutions des divers États du Sud la qualité de blanc comme une des conditions sine qua non de l'électorat. Mais ce procédé aurait pour effet, aux termes de la Constitution fédérale, de diminuer la représentation de ces États à Washington, ainsi que les collèges électoraux en exacte proportion du nombre d'individus exclus du droit de voter. On conçoit que dans ces conditions les blancs du Sud soient résolus à conserver les noirs comme un appoint numérique.

Un autre procédé consisterait à exiger de l'électeur des « qualifications », à l'obliger, avant de l'admettre à déposer son bulletin, de faire preuve d'un certain degré d'instruction.

Mais environ 45 0/0 du total des électeurs des huit États intéressés dans la question sont illettrés — et même, dans trois d'entre eux, cette proportion s'élève jusqu'à 50 0/0 ; bien plus, dans une partie de la Caroline du Sud, il y a plus de blancs que de noirs ne sachant ni lire ni écrire³ !

¹ M. N. Walker. *New-Orleans Times Democrat*.

² Décembre 1891.

³ On observe le même fait plus au nord, en Kentucky. M. A.-W. Tourgee, *loc. cit.*

Il ne reste donc pas aux blancs du Sud d'autre moyen, pour neutraliser l'influence des nègres, que de... diriger les élections. « C'est la minorité qui gouverne chez nous, soit — disent les plus francs des « southerners » — Après tout, où est le mal ? Nos rapports avec les noirs sont bons. Le Sud prospère, la confiance renaît ; et à l'exception de quelques énergumènes, les gens de couleur s'estiment heureux. Les seuls à se plaindre sont les politiciens du Nord, qui seraient mieux de chercher à apaiser leurs divisions intestines que de venir s'immiscer dans nos affaires. »

Mais le Nord ne peut ratifier ce *modus vivendi* ; abstraction faite de la déconsidération jetée sur l'Union tout entière par les frauduleux agissements des « southerners », le système qui consiste à admettre les noirs comme *appoint numérique* et à les écarter comme *électeurs* produit des résultats choquants ; pour ne citer qu'un exemple : le New-Jersey et la Caroline du Sud ont chacune à nommer sept députés ou sénateurs au Congrès : or 6/10 des constituants de ces *Congressmen* sont des gens de couleur dans la Caroline du Sud, et, en fait, ne votent pas : il en résulte que le pouvoir électoral des blancs de cet État est deux fois et demi plus considérable que celui des citoyens de New-Jersey.

Les craintes concernant la prédominance politique des noirs sont-elles fondées ? — Maintenant est-ce à dire que les craintes des blancs du Sud, en ce qui concerne les effets de la prépondérance politique des noirs, soient justifiées ? Il faut, pour examiner sainement la question, remonter aux quelques années qui suivirent la guerre de Sécession.

S'il est incontestable que la majorité des esclaves n'était pas en butte aux traitements dépeints dans la *Case de l'Oncle Tom* ; s'il est avéré que beaucoup d'entre eux jouissaient, incontestablement, de plus de bien-être que dans les contrées d'où on les avait arrachés, il n'en reste pas moins établi qu'un grand nombre étaient dans une misérable situation au moment où parut l'acte d'affranchissement¹.

¹ C'est un fait connu que la sévérité des dispositions légales concernant les esclaves avait atteint son maximum d'intensité au moment où la guerre éclata. On sait que, dans certains États, le blanc, convaincu d'avoir enseigné la lecture ou l'écriture à un esclave, était passible d'emprisonnement. Un noir ne pouvait, en Alabama, en 1861, ni circuler sur les grandes routes sans permis, ni se joindre à plus de deux de ses camarades de même couleur, même dans les locaux consacrés au culte, excepté en présence d'un blanc.

Aussi le président Lincoln lui-même se montra-t-il assez peu rassuré sur les conséquences immédiates de son *Emancipation proclamation*. Il paraît même qu'il chargea un officier général d'élaborer un rapport sur les procédés à employer pour expulser, le cas échéant, tous les noirs du territoire de l'Union¹. Les conclusions de ce rapport firent ressortir que le projet était impraticable — ce qui ne saurait nous étonner! — M. Lincoln², alors, manifesta le désir qu'on n'investit du droit de voter que les nègres qui avaient volontairement pris part à la lutte contre le Sud.

Sur ces entrefaites M. Lincoln fut assassiné et le grand'œuvre de la « Reconstruction » du Sud échut au président Johnson qui, suivant l'opinion la plus généralement répandue, n'était pas à la hauteur de la tâche³.

Prise dans son ensemble, la « Reconstruction » fut une malheureuse opération, rouvrant, après des années, des blessures presque cicatrisées et réveillant des haines qui ne demandaient qu'à s'assoupir; la *Supreme court* des États-Unis elle-même, bien que composée de républicains, dut annuler, comme inconstitutionnelles, une partie des dispositions sur lesquelles on comptait pour rétablir l'ordre dans le Sud!

Les ex-confédérés, à la fois découragés et indignés par la tournure que prenaient les événements, affectèrent de ne prêter aucun concours à la prétendue « Reconstruction », et, dans la Caroline du Sud notamment, laissèrent s'emparer du pouvoir les gens de couleur. On sait comment ceux-ci, passant presque sans transition de la servitude aux honneurs civiques, usèrent de leur bonne fortune. Mais ce qui nous empêche de voir, comme le font les « southerners », dans les orgies de Columbia, un argument irréfutable en faveur du danger de la suprématie des noirs, c'est d'abord que ces derniers n'étaient préparés en rien au rôle qu'on leur fit jouer, et ensuite qu'il eût suffi d'un peu de bonne volonté de la part des blancs pour conserver la haute main dans la direction des affaires publiques⁴.

Aujourd'hui les circonstances ne sont plus les mêmes.

Enfin certaines législations autorisaient les planteurs à disposer, à leur gré, de la vie de leurs esclaves, et les empêchaient de les affranchir par acte de dernière volonté.

¹ M. J.-B. Eustis. *The Forum*, vol. VI.

² Correspondance avec le gouverneur Hahn, de la Louisiane.

³ Voir : « South and its colored citizens », par M.H. Watterson. *Cosmopolitan magazine*, vol. IX.

⁴ C'est également l'opinion de M.W.-E. Chandler. Voir « Our southern masters » (Réponse à M. Hampton). *The Forum*, volume V.

La race des anciens esclaves a presque entièrement disparu pour faire place à une nouvelle génération plus instruite et à laquelle les rancunes sont inconnues.

Les nègres recherchent-ils l'égalité sociale? — Les nègres d'aujourd'hui dans le Sud n'ont pas, comme on cherche à le faire croire, inscrit sur le programme de leurs revendications l'*égalité sociale* avec les blancs. Nous ne saurions mieux faire que de citer les paroles de l'évêque Haygood, de Géorgie, un *southernner* qui jouit aussi bien dans le Sud que dans le Nord d'une grande autorité en la matière¹. Il s'exprime ainsi : « Certaines personnes prétendent que l'opposition rencontrée pour l'éducation des noirs a sa source dans la vague frayeur de quelque chose que l'on désigne sous le nom d'*égalité sociale*. Il n'a jamais existé sur cette terre, dans aucune contrée ou communauté, un état d'*égalité sociale* quelconque. Une telle situation ne saurait se comprendre... Les hommes choisissent les milieux pour lesquels ils se sentent de l'affinité, recherchent les compagnons qu'ils préfèrent et trouvent toujours dans la société la place qui leur convient² ».

Comme on l'a très bien fait remarquer dans les innombrables discussions auxquelles cette question a donné lieu, le noir est accusé de réclamer l'*égalité sociale* quand il ne fait autre chose que de chercher à se procurer une certaine somme de bien-être ou à exercer ses droits civils.

Quand une personne de couleur entre dans un compartiment de première classe, ce n'est pas pour le plaisir de se rencontrer avec des blancs : c'est tout simplement parce qu'elle tient à voyager aussi confortablement que possible. Lorsqu'un mulâtre d'excellentes manières et élégamment vêtu se présente dans un restaurant à la mode, son but n'est nullement d'établir, devant les habitués et les garçons de café, son droit de prendre place coude à coude avec les gens « qui n'ont pas de sang mêlé dans les veines » ; son raisonnement n'est pas aussi compliqué : il a faim, il a de l'argent et cherche à satisfaire son appétit en échange d'une rétribution pécuniaire. Quelque simple que soit cette explication elle n'a pas cours de l'autre côté du Potomac.

¹ Le rév. Haygood est le dépositaire et le répartiteur de ce qu'on appelle le *John F. Slater Fund* — un million de dollars affecté à l'éducation des gens de couleur. « Son dévouement à la cause des « southernners » est l'orgueil du Sud », dit M. J.-C. Price dans *The Forum*, vol. X.

² *Pleas for progress*, par le rév. Haygood.

Pourquoi les southerners ont accepté facilement l'émancipation.

— C'est un sujet d'étonnement continu pour les personnes peu familières avec les traditions du Sud que les « southerners » aient été si prompts à reconnaître l'esclavage comme une monstrueuse erreur — et que, d'autre part, ils se montrent si rebelles à admettre les conséquences de l'émancipation.

Il n'est pas difficile de trouver la solution de cette énigme. Les blancs du Sud, avant la guerre de Sécession, étaient persuadés que l'esclavage était une condition *sine qua non* de l'assujettissement des noirs; la majorité même d'entre eux chérissaient l'Union et ne l'ont combattue que lorsque sa destruction leur sembla le seul moyen de conserver les institutions esclavagistes¹.

L'émancipation prouva aux « southerners » qu'ils pouvaient maintenir les gens de couleur dans une dépendance absolue sans le secours des liens du servage. C'est pourquoi ils brûlent de si bon cœur aujourd'hui ce qu'ils adoraient jadis!

Il existait, bien avant la guerre, une place toute prête dans la société pour les noirs — car il y avait déjà bon nombre d'*affranchis*; ce n'était pas, d'autre part, une chose sans précédent pour les planteurs que de perdre leurs esclaves. L'émancipation ne créa donc pas de *toutes pièces* une situation nouvelle; et les « southerners » s'en aperçurent bien vite en même temps qu'ils constatèrent que leurs anciens serfs ne leur étaient pas ravis sans retour. La majorité des noirs se trouvèrent jetés sans préparation et sans armes au milieu de la lutte journalière, le *struggle for life*, à laquelle ils n'avaient jamais songé; le lendemain de l'acte d'affranchissement les trouva frappant à la porte de leurs anciens maîtres; à peu d'exceptions près la philanthropie du Nord eut pour résultat immédiat de transformer les nègres, de serfs attachés à la glèbe, en mendiants libres. Sans doute cela valait mieux que rien et c'était un pas en avant. Mais aux yeux des blancs du Sud « l'émancipation, comme le dit si bien M. G.-W. Cable, avait détruit l'asservissement privé et laissé subsister l'assujettissement public. L'esclave n'était pas un homme libre : c'était un nègre libre ».

Cette prédominance qu'il possède aujourd'hui sur son ancien esclave, le « southerner » n'entend pas s'en dépouiller. Il dissimule ses tendances sous le raisonnement suivant : « Vous nous avez

¹ Le Nord, fait remarquer M. G.-W. Cable, n'a consenti à combattre l'esclavage que lorsque son anéantissement lui parut essentiel à la conservation de l'Union. (The Negro Question.)

imposé l'émancipation; nous nous sommes inclinés. Mais maintenant laissez-nous, nous qui sommes les premiers aux prises avec les difficultés créées par vous, le soin de les résoudre à notre façon.» Mais le « northerner » peut lui répondre : « L'histoire est là pour faire naître des doutes sérieux sur les bons sentiments des gens du Sud à l'égard de la population de couleur¹. »

Comment le sentiment antinègre a une double racine dans la population blanche du Sud. — On le voit, il se dégage de tout cela que la crainte de voir le Sud gouverné par une majorité ignorante de noirs n'est pas la seule cause de la situation spéciale qui est faite à ces noirs par les « southerners ».

Il existe un autre motif : le désir de maintenir la population nègre dans l'état de semi-servitude où elle se trouve actuellement.

Le sentiment antinègre a, par suite, une double racine dans le cœur de la population blanche du Sud. Et ce sentiment n'est pas de ceux qui se modifient aisément. Les différences qui séparent la société du Sud de celle du Nord sont exactement aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a vingt ans, il y a cinquante ans.

L'idée qui domine au nord du Potomac, idée d'importation anglaise, mais appliquée pour la première fois d'une façon pratique en Amérique², est celle de l'élévation progressive des couches sociales inférieures par la liberté et par le « self-government ». L'idée la plus répandue dans le Sud est, au contraire, que la sécurité publique et le développement moral et intellectuel de la nation exigent l'assujettissement des dernières classes de la société et son maintien sous la tutelle d'une classe dirigeante jouissant du privilège de l'hérédité.

Ces deux manières si opposées d'envisager la question sociale en général — et le « Negro Problem » en particulier — ont leurs sources dans les institutions et les coutumes qui ont gouverné respectivement les deux sociétés depuis leur formation, et que M. Cable a heureusement définies en deux mots : la *plantation idea* pour le Sud et la *village and town idea* dans le Nord.

Il y a plus : le sentiment antinègre, subjectivement parlant, est moins une question de personnes que de milieux, car il est démontré que 99 0/0 des gens du Nord qui viennent s'établir dans le Sud

¹ M. Albion-W. Tourgee, *loc. cit.*

² M. G.-W. Cable, *loc. cit.*

abandonnent en peu de temps leurs anciennes idées et embrassent avec enthousiasme les opinions des « southerners »¹.

On voit combien le problème est complexe. Les difficultés qu'il présente ne se rencontrent pas dans les émancipations partielles ou totales d'esclaves de l'antiquité ou du moyen âge, parce que le plus grand nombre des serfs ne différaient pas physiquement de leurs maîtres; il n'existait pas alors, comme aujourd'hui, une *question de couleur* laissant subsister, après l'affranchissement, un abîme entre les deux castes.

LA QUESTION DE COULEUR. — La *couleur*, on ne saurait se le dissimuler, placera probablement toujours, aux États-Unis, les descendants des affranchis de 1865 dans une condition d'infériorité sociale.

Les philanthropes du Nord — tout au moins d'après les économistes du Sud — sont trop portés à juger les noirs par les *spécimens* isolés qui sont comme noyés dans la masse de la population blanche et obligés, pour faire leur place au soleil, d'acquiescer des qualités que ne possèdent pas les gens de couleur du Sud. De même l'exemple de ce qui se passe en France, où les nègres riches et bien élevés de la Martinique ou de la Réunion sont admis sans difficultés dans les salons du faubourg St-Germain, cet exemple n'est pas concluant; autres lieux, autres mœurs. « Il y a autant de différence, dit M. H. Watterson², entre un garçon de ferme nègre du Mississippi et un valet de pied de couleur du Massachusetts qu'entre un débardeur de New-York et un petit maître bostonien. »

« Considérés dans leur ensemble, les noirs des États situés le long du golfe du Mexique forment une race d'une ignorance « crasse » — c'est toujours M. Watterson qui parle — « une race passive, indolente et même bonasse à l'état de repos, mais farouche, aveugle et cruelle lorsque ses passions sont excitées. » M. J. Bryce, dont l'impartialité est connue, déclare lui-même que dans le centre et le sud de l'Union, comme sous les tropiques, les gens de couleur constituent la dernière couche sociale.

Par suite de la malheureuse teinte de sa peau, le « darky » est nécessairement considéré comme un étranger que l'imagination publique se représente volontiers débarquant sur les côtes des États-

¹ Nous disons 99 0/0 par déférence pour les autorités qui ont écrit sur la matière. Notre expérience et nos enquêtes personnelles nous amèneraient à supprimer même le 1 0/0 restant!

² South and its colored citizens. — *Cosmopolitan Magazine*, vol. ix.

Unis demi-nu, demi-abrutis, païens et sauvages, et restant, ou étant resté, pendant des années, dans une situation intermédiaire entre les humains ordinaires et les bêtes de somme. Aussi ne saurait-on s'étonner de la façon cavalière avec laquelle les gens de couleur sont actuellement traités dans le Sud — et dont nous allons donner quelques exemples.

— *La question de couleur dans le Sud.* — En Géorgie, la législation exige la séparation des races, par compagnies, dans les troupes de la milice. A Atlanta (Géorgie), les noirs sont exclus des bibliothèques publiques et ne sont admis au théâtre que dans les dernières places.

En Virginie, blancs et nègres ne peuvent pas s'asseoir côte à côte dans le même tramway.

En Tennessee, les noirs ne peuvent pas faire partie du jury, excepté dans quelques comtés, lorsque l'accusé est une personne de couleur. Les lois de l'État ordonnent la séparation des races sur les voies ferrées, avec les mêmes arrangements pour tous. Les nègres n'ont pas de wagon-fumoir; ils fument dans les compartiments ordinaires. En 1883, sur une des lignes du Tennessee, une dame de couleur, riche et bien élevée, qui, rendue souffrante par l'odeur du tabac, s'était réfugiée dans un des wagons blancs, fut jetée dehors si brutalement par le conducteur qu'elle se blessa.

Dans un autre État, durant l'été de 1884, un pasteur protestant de couleur qui stationnait dans un wagon blanc fut saisi et fouetté, par les autres voyageurs, si cruellement qu'il fut dans l'impossibilité de prêcher le dimanche suivant. Les journaux du Sud retentirent des louanges des vertueux citoyens qui avaient fait respecter les droits de la race caucasique¹.

A Bay St-Louis, une station balnéaire près de la Nouvelle-Orléans, en 1889, un noir parfaitement honorable avait été nommé directeur des Postes par le Gouvernement. Son changement fut demandé par les dames en villégiature dans la localité, sous le prétexte qu'elles ne pouvaient décemment acheter leurs timbres et réclamer leur correspondance chez une personne de couleur².

Dans presque toutes les gares du Sud il existe des salles spéciales pour les *gentlemen*, d'autres pour les *ladies* — mais les nègres n'en ont qu'une commune aux deux sexes.

Les blancs sont toujours autorisés à pénétrer dans les églises

¹ Notamment le « *Selma Times* ».

² *The Nation*, 1889.

« africaines¹ » — ils y sont même les bienvenus; mais un mulâtre se voit refuser l'entrée d'un temple ordinaire, « par la raison », dit spirituellement M. Cable, « que sa race préfère la séparation des cultes par couleur » !

La séparation existe également en matière d'instruction; lorsque les noirs sont trop peu nombreux ou trop pauvres pour entretenir une école spéciale, leurs enfants sont dans l'impossibilité de s'instruire.

Cela se remarque notamment dans la région montagneuse du Kentucky, où il n'y a guère qu'une école de couleur par comté.

Il y a plus, cette sorte de camaraderie que l'on trouvait avant la guerre, dans beaucoup de plantations, entre les gens des deux races, disparaît peu à peu pour faire place aux relations plus cérémonieuses — et parfois plus désagréables — de patron à employé.²

Les « southerners » justifient cet état de choses en faisant ressortir que l'absence de..... précautions, comme celles énumérées ci-dessus, amènerait, avec le temps, une *confusion* des races qui ne pourrait qu'entraîner un abaissement du niveau moral et intellectuel de la nation.³

La question de couleur dans le Nord. — Il serait aisé, dans la discussion du « Negro Problem », de combattre ce que l'on désigne par *préjugé de couleur*, si l'on ne retrouvait ce préjugé parmi les gens du Nord eux-mêmes. Le Sud, toutes les fois qu'il est attaqué sur ce point, répond victorieusement : « Regardez autour de vous ».

Et, en effet, presque tous les Etats du Nord défendent le mariage entre *blancs et noirs*.

En *Massachusetts*, où se trouvait en quelque sorte le foyer du mouvement anti-esclavagiste, quelle est la situation faite aux nègres ? La même qu'il y a cinquante ans : on leur laisse les besognes

¹ Les noirs, on le sait, considèrent comme une offense toute désignation de leur race autre que celle de *colored* ou *african*. Ce n'est que dans leurs querelles intestines qu'ils se qualifient réciproquement de « *old nigger* » ou *darky*. Leurs églises sont le plus souvent dénommées *africaines*, quelques fois *abyssiniennes* — par exemple : First African Baptist Church, Abyssinian Methodist Church, etc.

² Par exemple, dans la vaste plantation de Dabney, en Mississippi, où il était de tradition, en quelque sorte, d'élever ensemble les enfants blancs et noirs.

³ En fait, depuis que l'émancipation a donné aux noirs ou « sang mêlé » un droit éventuel à l'égalité, les relations illicites qui existaient fréquemment dans le Sud entre les hommes blancs et les femmes de couleur ont presque entièrement disparu.

dont nul ne veut, les positions considérées comme avilissantes par les blancs¹. Sans doute les hommes de couleur peuvent devenir clergymen, ou médecins ou avocats, si cela leur convient; mais ils ont alors de grandes chances de mourir de faim s'ils ne possèdent que leur profession pour toute richesse, car leur clientèle se trouve naturellement restreinte aux individus de leur race. Aujourd'hui même, à Boston, les marchands de nouveautés refusent d'employer les nègres ou négresses comme garçons ou demoiselles de magasin.

A *Asbury Park* (New-Jersey) les gens de couleur ne peuvent se baigner dans l'océan aux mêmes heures que les blancs.

A *Brooklyn* l'Association chrétienne des jeunes hommes est absolument fermée aux noirs, et, ce qu'il est plus pénible encore de constater, les vétérans de couleur de la guerre de Sécession — cette lutte de géants entreprise pour affranchir les nègres — ne peuvent, dans les solennités, prendre place à côté de leurs compagnons d'armes *blancs* !²

A *Washington* on retrouve la même prohibition qu'à Brooklyn, concernant l'admission des noirs à la « Young Men Christian Association ». Dans une Société de dames et de jeunes filles, la « *Wimodanghsis* », le choix d'une institutrice de couleur a suscité récemment des troubles tels que la fondatrice de l'institution a dû donner sa démission.³

A *Pittsburgh*, il y a trois ou quatre ans, dans une des principales écoles, une des élèves les plus brillantes de l'établissement fut dénoncée comme étant « sang mêlé » — ce dont il était impossible de s'apercevoir — et renvoyée, par suite, à sa famille *sans délai*.⁴

¹ Il n'est pas sans intérêt de remarquer que Boston fut, pendant de longues années, un des ports les plus importants au point de vue de la traite des noirs. La seule différence avec les ports du Sud était que la chasse aux nègres était placée tout particulièrement sous la protection céleste par les armateurs puritains. C'était, en effet, l'habitude de ces derniers de recommander à leurs capitaines de navires de « ne pas manquer, chaque jour, d'appeler la grâce divine sur leur commerce ».

Voir J.-B. Eustis, *The Forum*, vol. VI. — Le docteur Belknap fait observer que dans ce Massachusetts, qui inonda depuis le Sud de conférences anti-esclavagistes, on avait assez l'habitude de considérer la progéniture de couleur, au delà d'une certaine limite, comme nuisible à l'intérêt des possesseurs d'esclaves, et d'arracher les petits négrillons à leur mère pour les exporter, aussitôt sevrés.

² *The Nation*, 1889.

³ *The Negro in the District of Columbia*, par Ed. Ingle, A. B. (John Hopkin's Studies in Historical and Political Sciences.)

⁴ M. John Suyder, *The Forum*, vol. VII.

Même dans les campagnes du Nord, le sentiment antinègre existe. A *Ellenville* — un village de l'État de New-York d'où nous écrivons ces lignes — les familles de couleur sont tenues à l'écart par la population blanche ; la partie de la « corporation » où s'élèvent leurs habitations est, au dire des spéculateurs de terrains, vouée à une dépréciation certaine, « parce que le voisinage des maisons nègres empêche le développement du village dans cette direction ». Les noirs, d'autre part, n'ont pas accès dans le Skating-Rink local. En matière de « préjugés de race » les gens du Nord causent même parfois des surprises aux « southerners ».

A *Knoxville*, en Tennessee, le correspondant d'un journal du Sud, remarquant que tous les maçons et charpentiers employés à la construction d'un certain édifice étaient blancs, en demanda la raison. « Ce sont des ouvriers qu'on a fait venir du Nord, lui répondit-on, et aussitôt arrivés ici ils ont demandé ou, plutôt, imposé l'expulsion des noirs du chantier ¹. »

De tels faits semblent donner raison aux ethnographes qui déclarent que la fusion des races nègre et caucasique est impossible ; que l'aversion éprouvée par les blancs pour les noirs est naturelle, instinctive. C'est quelque chose d'analogue au sentiment qui sépare la race caucasique de la race mongole.

Entre le peau-rouge et le blanc on n'observe nullement la même antipathie ; aux États-Unis il n'est pas du tout considéré comme dégradant d'avoir du sang indien dans les veines, et cela se comprend, disent les antinègres, parce que nombre de tribus de l'Amérique du Nord ont donné des preuves indiscutables d'aptitudes politiques ou militaires, d'intelligence et surtout de fierté et de dignité ².

On ne peut pas nier que les nègres des États-Unis n'aient, à l'heure actuelle, beaucoup à faire pour atteindre le niveau moyen de la population blanche. Mais il faut se rappeler d'abord que ce n'est qu'en 1808 que l'importation des noirs a été défendue — ce qui ne veut pas dire arrêtée — et qu'une des générations des gens de couleur — au moins — descend au premier degré de purs sauvages ; ensuite qu'il n'y a qu'une trentaine d'années que l'esclavage a été aboli. Il n'est pas sans intérêt d'examiner les progrès réalisés par les affranchis de 1863.

(A suivre.)

GEORGE NESTLER TRICOËHE.

¹ *The Nation*, 1889.

² Voir J.-H. Morgan, *The Forum*, vol. VI.